

# Comité Directeur du mercredi 22 mai 2013 à Thuit Signol.

Présents : Nadège LABBEY, Christine JACQUEY, Jean Claude GOSSSELIN, Dominique PHILIPONEAU, Jean François DREYER, Dominique BARTHELEMY, Patrick LE HIRESS, Michel MAYERFELD, Karl JANIC, Jacques MALAURIE, Philippe BECKER, Denis MACE, Laurent MURATET.

Excusés : Stéphanie NIVILLE, Véronique MILLION, Alain PLY, Jean François GALLERNE, Ludovic RAYEUR, Max BORDEAU, Daniel LEHO, Samuel BELLANGER, Daniel BRIDOUX, Alain SIARD, Patrice RUZE, Paul LAFON, Philippe MAUDET, Patrick LEGER, Jean Luc EUDIER, Gilbert BUNEL, Michel DEVIC, Sébastien BUISETTE, François NIVILLE, Jean Pierre UTEZA.

Le Président Jean Claude GOSSSELIN ouvre la séance à 19h06

Le Président donne les infos fédérales en sa possession :

- Le 130<sup>ème</sup> Congrès de la FFR à HYERES et son assemblée Générale se dérouleront les 21 et 22 Juin. Il fait appel à candidature pour les éventuels participants. Lors de ce congrès ne pourront voter que les personnes présentes physiquement (les pouvoirs n'auront pas voix au chapitre).
- Il parle ensuite de l'étude faite au niveau de la Fédération pour instituer un vote décentralisé pour les AG. Le projet est au stade du balbutiement, et on parle de vote informatique, mais aussi physique dans les Comités. Le Président tiendra au courant les élus de l'avancement des travaux de ce projet.
- Rappel : la Ville du HAVRE et le Comité Territorial ont fait acte de candidature pour la rencontre de la tournée d'Automne. En l'occurrence, ce sera FRANCE / TONGA le 16/11/2013. A ce jour deux villes sont candidates : Le HAVRE et LILLE. Le Président de la FFR, Mr CAMOU P, donnera son arbitrage dans les mois à venir. Pour l'instant, l'excellente mise en œuvre et la réalisation de l'organisation du match BARBARIANS / JAPON au stade Océane du HAVRE semble donner quelques longueurs d'avance au projet normand. Il est évident que le Comité, en cas d'obtention de ce match, mettra tout en œuvre pour que l'ensemble des Clubs et Associations Normandes puissent participer à cet évènement. Le calendrier sera construit en conséquence. Toutefois, c'est la FFR qui reste organisatrice (prix des billets, invitations, etc ...).
- Le Président donne les trois axes évoqués lors du dernier Comité Directeur de la FFR :
  - Le délai à observer par les joueurs entre deux matchs passera de 48 à 72 heures. La commission médicale a déjà demandé que ce délai soit porté à 96 heures. Lorsque l'on parle des joueurs, il faut comprendre ceux inscrits sur la feuille de match, y compris les remplaçants n'étant pas entrés en jeu devront respecter ce délai. Affaire à suivre !

- Il va être demandé aux clubs de définir les dates qu'ils désirent bloquer (pour bals, etc. ...) afin que, s'il y a report de match (aléas climatiques par exemple), ces dates puissent ne pas être utilisées et restent à leur disposition. Le président des épreuves va se pencher sur le sujet.
- Le barème disciplinaire va lui aussi évoluer. On parlera bientôt pour la même faute de « point d'entrée ». Les sanctions pourront être modulées suivant des paramètres différents (exemple : un coup de poing sera traité différemment s'il s'agit d'une agression, ou d'une défense-riposte contre agression).
- Le Président met aux voix l'approbation du dernier compte rendu / PV du Comité Directeur du 18/09/2012. Celui-ci est validé à l'unanimité des présents.
- Il précise ensuite que l'Assemblée Générale du Comité Territorial de Normandie de Rugby se déroulera le Samedi 15 juin 2013 à HEROUVILLE au Château BEAUREGARD. Il demande que nous soyons nombreux à participer à cet évènement.
- Le Président met aux voix l'approbation du Comité Directeur la convocation pour cette assemblée Générale du 15 juin 2013. Celle-ci est validée à l'unanimité des présents.
- Ensuite le Président fait une intervention sur les effectifs. A noter qu'au niveau de la FFR les effectifs sont en baisse de 8,6 %.
  - Le comité de Normandie est lui en perte de 15,5 %. C'est un pourcentage qu'il faut relativiser suite à la forte augmentation de la saison passée (+ 47 %).
  - Quelques chiffres :

|             | 2012      |           | 2013      |           |
|-------------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Catégories  | Féminines | Masculins | Féminines | Masculins |
| EDR         | 140       | 3990      | 108       | 3381      |
| Jeunes      | 97        | 1240      | 92        | 1117      |
| Séniors     | 245       | 2337      | 225       | 2138      |
| Encadrement | 185       | 1064      | 176       | 1015      |
| Volontaires | 317       |           | 307       |           |

- Le Président aborde la question de la dette des clubs. Si la dette globale a aujourd'hui sensiblement baissé, il reste encore un effort sérieux à faire de la part de certains clubs ou associations. Certains n'ont toujours pas donné de suite aux relances de la Commission Financière (étalement de la dette, création d'un planning de recouvrement, etc...).
- Il passe la parole au rapporteur de la Commission Financière, Mr Jacques MALAURIE. Ce dernier fait un rapport sur les avancées de la Commission Financière, notamment sur certaines pistes d'étalement des remboursements.
  - Paiement des Actions de Formation à l'inscription,
  - paiement de l'inscription des Clubs au Comité avant le 01/10/2013,
  - Avance des clubs sur règlement de la dette avant le 20/12/2013 de :
    - 1 000 € pour les clubs et associations en EDR,

- 2 000 € pour les clubs et associations de Séries Territoriales,
  - 3 000 € pour les clubs ou associations Fédéraux.
- Point suivant : le Président donne la parole au Vice-président Mr Jean François DREYER chargé de la commission sportive pour un bilan évaluatif des bons résultats des différentes sélections du Comité.
  - Le Président félicite ensuite l'équipe des féminines du HRC (Les Diéselles) pour leur accession à la 2<sup>ème</sup> division féminine, et leur souhaite une belle fin de parcours pour cette fin de Championnat (en tout premier lieu passer l'écueil du Stade Français lors du prochain tour ...).
  - Il met à l'honneur également :
    - Le parcours des féminines de l'ASRUC même si l'aventure et la montée se sont arrêtées lors de ce  $\frac{1}{4}$  de finale. Il est sûr que l'année prochaine cette équipe sera à nouveau en course pour parvenir au Championnat Armelle AUCLAIR.
    - Les demoiselles de l'Ovalie Caennaise pour leur participation aux  $\frac{1}{2}$  finales du Championnat de France Elite TOP 10 contre l'équipe de Montpellier et leur titre de championne du Grand Ouest (U 18) groupe A.
    - L'entente ASRUC / CD 76 championnes Grand Ouest groupe B.
- Le Comité ne peut que se féliciter de ces résultats d'ensemble et remercie les encadrements de ces trois clubs qui propulsent le Comité de Normandie dans toutes les divisions fédérales féminines.
- Par ailleurs le Président déplore l'hécatombe des clubs normands sur la première journée des phases finales du Championnat de France. Sur 13 clubs en lice en effet, seuls deux clubs de Promotion d'honneur ont passé ce cap. C'est l'un des plus mauvais résultats de la Normandie de ces dernières années. Certains scores étant très lourds, nous espérons que ces résultats n'influenceront pas le nombre de qualifiés normands la saison prochaine.
- La journée suivante, lors de l'entrée en lice des 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> séries, un seul club a réussi à franchir ce tour.
- Le Président se montre très irrité par le club normand qui a déclaré forfait en ce tour de 1/16<sup>ème</sup> de finale du Championnat de France.
- Le Président donne quelques explications sur l'avancée du règlement des finances du CD 14. Les négociations sont à l'arrêt. Suite au dernier bureau directeur, une lettre de mise en demeure de remboursement de la dette a été envoyée à la Présidente (Mme Caroline ICHAMBRE). A ce jour, pas de réponse. Le Comité se dirige vers un règlement par contentieux, avec toutes les conséquences légales et judiciaires qui en découleront.
- Une lettre d'explication va être envoyée aux Présidentes et Présidents de clubs et associations du CD 14 pour les avertir des mesures en cours et des conséquences judiciaires à venir. Une discussion sur l'ampleur de la dette est impérative et le Président va missionner le Trésorier Général pour faire un état précis. Lors d'un tour d'horizon, hors les factures du CT, il est noté que :

- la ville de Vire éprouve elle aussi des difficultés à faire régler les sommes dues par le CD 14 pour le tournoi LESCHASLES de la saison 2012 où le CD 14 était maître d'œuvre.
- Le CD 50 a aussi des factures non réglées sur des stages et opérations Beach Rugby.

En conclusion, le Président demande qu'une surveillance accrue de la dette du CD 14 soit activée et confirme qu'il va engager une procédure de recouvrement par contentieux contre le Comité du Calvados avec toutes les conséquences judiciaires pouvant en découler.

- Le Président donne des informations sur la subvention du Conseil Régional de Basse Normandie. La somme attribuée est de 13 000 €. A la demande du Conseil Régional, sur cette somme, 4 000 € seront ciblés sur le Tournoi de l'ovalie Caennaise à Houlgate (à hauteur de 1000 €), l'essor du rugby féminin et sur le CESU. Le Président acte la décision prise en Bureau Directeur sur la répartition de ces sommes : 1000 € pour le tournoi de l'Ovalie Caennaise, 1 500 € pour le développement du Rugby Féminin en Basse Normandie et 1 500 € au CESU (Achat de matériel, entre autre).
- Le Président fait ensuite une déclaration sur les finales territoriales. Si l'organisation du club Lexovien est une franche réussite, il s'inquiète sur la tenue de certains officiels, et de certains Clubs ou Associations. Il demande qu'une réflexion soit engagée pour que cette journée de finale reste conviviale et sans excès de toutes natures.
- Pour l'arbitrage, le DTA annonce que 5 candidats Normands se sont présentés à l'examen fédéral :

Mr WATTIEZ. a passé le concours du « Jeune arbitre ». Les résultats seront connus eux aussi au congrès des Arbitres d'Annecy.

L'école d'arbitrage du club de FLERS a représenté la Normandie au concours national.

Mr Victor DHOLLANDER a obtenu la médaille de vermeil de l'arbitrage, qui lui sera remis au congrès des arbitres d'Annecy les 25 et 26 juin 2013.

Mr Christophe MONJOU a pour sa part obtenu la médaille de bronze.

Il fait part ensuite du Classement des arbitres Normands pour la saison prochaine. Ce classement sera validé au Congrès des arbitres (1 ou 2 places en FD, 2 places en FD2 et 3 places en FD3).

- Le DTA annonce qu'il a pris la décision de démissionner de son poste de DTA après le Congrès des Arbitres d'Annecy.
- Le Président donne des infos sur les épreuves et les règlements que Mr Alain PLY Vice-Président lui a fait parvenir, pour faire le point sur le Championnat, et sur le Rugby à 7. Ce dernier revient rapidement sur la bonne tenue sportive des finales territoriales de Lisieux et remercie au passage le club hôte des finales pour l'organisation de celles-ci.

Il est regrettable que le mauvais temps pendant la saison régulière ait obligé le comité à trancher sur le sort de matchs par péréquations même si elles sont restées marginales en nombres. Toutes les poules ont été serrées

jusqu'au bout et les qualifications se sont parfois jouées sur la dernière journée. L'intérêt sportif a été préservé voire renforcé.

- Une enquête sera adressée à tous les clubs dans les prochaines semaines pour recueillir avis, commentaires et sentiments des dirigeants de clubs sur l'organisation des phases régulières (différentes selon les niveaux). Le résultat de cette enquête alimentera la réflexion de la commission des épreuves pour d'éventuels changements.
- Pour le rugby à 7 (cadets et juniors) quelques forfaits sont à déplorer lors des deux premières journées. Comme prévu dans le règlement, les cautions versées (250€) ne seront pas rendues aux clubs. Le comité devra réfléchir à l'utilisation de ces fonds (par exemple participation sur l'arbitrage). En effet les tournois, prévus initialement avec 2 arbitres, ont en fait requis la présence de 4 officiels. Cela a un effet pécuniaire important pour le club recevant. Une autre piste pourrait être une participation au remboursement de longs déplacements.
- Pour le championnat de rugby à 7 seniors, bonne réussite sur les deux plateaux. Le Vice-président regrette toutefois l'attitude incorrecte d'un club se retirant à 2 jours de la compétition sous un prétexte fallacieux (l'acceptation par la commission des épreuves d'élargir la période d'inscriptions afin de permettre à un maximum d'équipe de participer à la compétition). Vouloir être champion dans son canton est un concept intéressant mais réducteur. C'est l'adversité qui donne de la valeur aux titres.
- Le Président donne des précisions sur le Rugby à Toucher. Il donne les dernières nouvelles sur les finales territoriales du 1<sup>er</sup> Juin 2013 à CLEON (avancée des travaux, affiches, « Goodies »). Il demande qui représentera le Comité : Le Secrétaire Général sera présent le 1<sup>er</sup> JUIN. Pour la journée du 20 juin avec la société Altitude Infra, le vice-président Mr Dominique PHILIPONEAU sera l'élu qui représentera le Comité.
- Les résultats des dernières sélections en lice ne sont pas fameux :
  - Chez les filles (U 18), l'apprentissage du haut niveau est difficile, et le tournoi de Rhodia disputé dans des conditions climatiques dantesques, l'a démontré (classement 8<sup>ème</sup>). A noter : c'est la première fois qu'une sélection Normande U 18 participe à la finale nationale.
  - Chez les garçons le tournoi inter comités de jeu à 7 a montré notre impréparation à cette discipline au contraire d'autres comités, bien plus aguerris et surtout mieux préparés.
  - Pour les filles comme pour les garçons, il faut intensifier nos efforts en termes de détection, et de préparation.
- Ces résultats sont toutefois intéressants pour la première fois, grâce au travail mis en place par la commission sportive et à l'implication des cadres techniques, ainsi que celle de tous les éducateurs, dirigeants ayant travaillé d'arrache-pied pour mener à bien ce chantier.
  - Les U 16 accèdent aux  $\frac{1}{4}$  de finale. Ils perdent leur match d'un point.

Les U 18 vont en  $\frac{1}{4}$  de finale, font match nul et sont déclarés perdants suite à un point de règlement.

Les U 17 vont en  $\frac{1}{2}$  finale du groupe B.

Les U 26 ont eu une saison rendue difficile par la perte du 1<sup>er</sup> match à cause d'un souci administratif mal géré par le CT, dans une poule de 4). Les conditions météo et les reports successifs les ont obligés à ne jouer qu'un seul autre match, le résultat du dernier étant fait par péréquation. Une année noire à oublier au plus vite et un besoin de redynamiser le groupe pour retrouver les résultats des dernières années.

Les U 15 pour la première de cette sélection au niveau territorial, eux aussi ont été touchés de plein fouet par la météo, ce qui a gravement perturbé leur préparation. A noter que l'ensemble des autres sélections territoriales jouent à XV depuis le début de la saison, alors que les nôtres n'ont commencé qu'au mois de janvier. D'où un manque de repère évident. Le Président avait fait pourtant son cheval de bataille de cette sélection, en envisageant de faire évoluer les U 15 du Comité à XV dès le début de saison, mais la DTN et l'incohérence de certains.....

- Pour les sélections, il faudra travailler dès le début de la saison sur le renforcement de l'encadrement, particulièrement sur les administratifs qui n'ont pu se dédoubler autant qu'ils l'auraient souhaité.
- Le Président de la commission sportive tient à faire remarquer l'excellent travail et la motivation de cadres techniques, qui ont travaillé dans des conditions loin d'être optimales. Qu'ils en soient remerciés.
- Pour la prochaine saison un stage de rentrée est d'ores et déjà programmé les 29 et 30 août 2013. Pour l'équipe encadrante, le travail de fond entrepris cette année doit perdurer et s'intensifier. Il en va de la réussite du Rugby Normand et ce succès à terme rejaillira sur les clubs et associations.
- Un rappel est fait pour la phase finale du Championnat Féminin de Rugby à 7. En effet, le mail envoyé aux clubs et associations était trop imprécis. Le secrétaire général fera parvenir un nouveau courrier pour donner les précisions utiles sur la participation des équipes, et les modalités d'inscription.
- Mr Karl JANICK précise que pour éviter de faire reporter les matchs des sélections devant se dérouler sur le territoire du Comité, suite aux conditions météorologiques particulières rencontrées (terrains interdits, ...), il pourrait mettre son terrain synthétique à la disposition des sélections, en fonction de l'occupation de ce dernier par les compétitions de son club. Ce qui pourrait éviter les reports de matchs et surtout les difficultés des clubs pour dégager leurs sélectionnés suite à ces reports de dernières minutes. Le Président, ainsi que celui de la Commission Sportive prennent acte de cette proposition et remercient le club de l'ASRUC pour cette nouvelle possibilité offerte. La question sera également posée au Club de CHERBOURG, lui aussi propriétaire de ce type de terrain synthétique.
- Petit rappel du tournoi LLOZA et des problèmes rencontrés pour la composition d'une équipe territoriale pour participer à ce tournoi. Le

Président de Bretagne, actuellement Président du secteur Grand Ouest relance le tournoi de CARHAIX. Le Président précise que les U 15, au niveau sportif, sont intégralement dévolus aux Comités départementaux. Il n'est pas question que le Comité Territorial intervienne dans les décisions qui sont du ressort des Comités Départementaux. Toutefois la nouvelle donne du Tournoi LLOZA (équipe Territoriale) acte de fait que la commission sportive du CT doit chaperonner cette sélection. Il est donc important qu'elle se coordonne rapidement avec les différents CD pour parfaire l'organisation, la détection, de cette sélection.

- Rappel : les finales Territoriales de Rugby à 7 (Masculin et Féminin) se dérouleront le 09 juin 2013 au Stade GAGARINE sur les terrains du HRC.

- Petits points :

Mme Nadège LABBEY insiste sur le fait que l'implication des féminines dans la vie du Comité Territorial ne doit pas se limiter pas à la seule commission féminine. Il serait souhaitable qu'elles intègrent toutes les commissions du CT, notamment la commission sportive, les sélections, en un mot la vie du Comité.

Mr Karl JANICK tient à préciser que pour lui le responsable de la commission sportive doit chapeauter toutes les sélections et toutes les compétitions auxquelles elles participent. Il serait grand temps d'unifier la politique sportive aussi bien des féminines que des garçons du CT.

Il est 22h40 le président lève la séance et convie l'ensemble des présents à partager le repas. Les discussions pourront se poursuivre à cette occasion.